Roissy, le 20 avril 2018

Communiqué de presse

Depuis le 22 février 2018, Air France est confrontée à neuf journées de grèves pour des revendications salariales. Au terme de la négociation et pour mettre fin au conflit, la direction a formulé le 16 avril une ultime proposition d'accord pluriannuel s'engageant pour des augmentations générales de salaire de 7% sur 4 ans, s'ajoutant aux augmentations individuelles. Cet accord fondé sur un « pacte de croissance pour l'avenir » a été proposé pour poursuivre la trajectoire de croissance engagée avec Trust Together tout en reconnaissant les efforts des salariés, de manière équilibrée comme s'y était engagée la direction. Ouvert à signature des organisations syndicales représentatives jusqu'à aujourd'hui, vendredi 20 avril à 12h, cet accord n'a pas reçu les signatures majoritaires nécessaires.

Depuis novembre 2016, Air France est engagée dans une stratégie de croissance et d'offensive, qui a notamment permis le lancement d'une nouvelle compagnie, l'entrée au capital de nouveaux partenaires, la signature de nouvelles alliances, des ouvertures de lignes mais aussi la reprise des embauches.

Cette dynamique positive pour qu'Air France rattrape son retard a porté ses premiers fruits en 2017 mais elle doit impérativement se poursuivre dans un contexte incertain et face à une compétition toujours plus acharnée.

A ce jour, l'impact de ce conflit est estimé à plus de 220 millions d'euros. Pour sortir la compagnie de cette impasse aux conséquences lourdes pour les clients et pour les personnels, le Président d'Air France, Jean-Marc Janaillac, a décidé de lancer une consultation auprès de l'ensemble des salariés.

Cette consultation par vote électronique débutera le 26 avril et se terminera début mai. Elle invitera l'ensemble des salariés de la compagnie à se prononcer sur l'accord proposé le 16 avril 2018.

« *Air France doit sortir de cette paralysie. Face à la gravité de la situation et parce que l'avenir de la compagnie pourrait être menacé, j'ai décidé de lancer cette consultation auprès de l'ensemble des salariés, qui depuis des années, se sont pleinement engagés pour le redressement et la compétitivité d'Air France. Je ne peux accepter le gâchis en cours alors même qu'une très large majorité des salariés est non-gréviste. Aussi, pour mettre fin à ce désastre et réengager l'ensemble de la compagnie dans la dynamique de croissance, j'appelle chacun à faire entendre sa voix. J'assumerai personnellement les conséquences de ce vote.»,* Jean-Marc Janaillac, Président d'Air France.

Service de presse d'Air France-KLM : + 33 (0)1 41 56 56 00 - www.airfranceklm.com - Twitter : @AirFranceKLM

Roissy, 20 April 2018

Press release

Since 22 February 2018, Air France has faced nine days of strikes over pay demands. Following the completion of the negotiations, and to put anend to the conflict, on 16 April Management drafted a final multi-year pay proposal ensuring a 7% wage increase over 4 years, in addition to the individual increases. This agreement based on a "growth pact for the future" has been proposed in order to pursue the growth path initiated with Trust Together while recognizing staffs' efforts in a balanced way as promised by Management. This agreement, open to signature by the representative unions until today, Friday 20 April at midday, has not received the majority signatures required.

Since November 2016, Air France has been committed to an offensive growth strategy, which has notably resulted in the launch of a new airline, the entry of new partners into the company's capital, the signature of new alliances, new route launches and resumed hiring.

This positive dynamic designed to enable Air France to make up for lost ground produced initial results in 2017 but must be continued in an uncertain context and facing increasingly fierce competition.

To date, the estimated cost of this conflict is over 220 million euros. To allow the company to find a way out of this deadlock situation with serious consequences for the company's customers and staff, Air France Chairman, Jean-Marc Janaillac, has decided to launch a consultation with all the staff.

This consultation by electronic vote, which will begin on 26 April and end early in May, will invite all company staff to give their opinion on the agreement proposed on 16 April 2018.

"*Air France must emerge from this impasse. In the face of such a severe situation and because the company's future could be under threat, I have decided to launch this consultation with all staff who over several years have been fully committed to improving Air France's competitiveness. I cannot accept the disaster unfolding whereas a large majority of staff are not taking part in the strike action. Therefore, to put an end to this disaster and re-affirm the entire company's commitment to the growth dynamic, I am calling on everyone to make their voices heard. I will be personally accountable for the consequences of this vote*", Jean-Marc Janaillac, Chairman of Air France.